Intitulé : Phonétique

1^{ère} année LMD

Volume horaire hebdomadaire: 1h30 (à raison de 12 semaines/semestre)

Objectifs de l'enseignement :

La phonétique a un double objectif :

- L'étude des sons du langage humain articulé à travers l'alphabet

phonétique internationale (API) mais aussi se focaliser sur la phonétique

française afin d'apprendre aux étudiants la prononciation correcte de la

langue française, étant pour eux, une langue étrangère.

La phonétique, possédant plusieurs branches, chacune en charge d'un

aspect particulier de son objet d'étude, qui est le son, se construit avant

tout par l'articulation, à travers l'appareil phonatoire. L'étudiant prendra

alors connaissance de cette machine, qu'il possède, qui permet l'émission

des sons, dotés de plusieurs caractéristiques physiques.

Connaissances préalables recommandées :

La phonétique se base sur la graphie, un point de départ pour l'étude des sons de

la chaîne parlée. L'étudiant doit avoir une maîtrise des éléments de bases de

l'écriture de la langue française.

Mode d'évaluation : Continu et Examen

Plan de travail:

Chapitre 1 : L'écart entre l'écrit et l'oral

- 1. Graphème (lettre) VS son (phonème)
- 2. Système orthographique VS système phonétique
- 3. Définition et objet d'étude de la phonétique
- 4. L'alphabet phonétique international (API)

Chapitre 2 : Les branches de la phonétique

- 1. La phonétique articulatoire
 - 1.1. L'appareil phonateur
 - 1.2. La description des voyelles et des consonnes
- 2. La phonétique acoustique
- 3. La phonétique auditive

Bibliographie:

Jean-Marie ESSONO., Précis de linguistique générale, Armand Colin, 1993.

Dominique MAINGUENEAU et al., Introduction à la linguistique française, tome 1 : notions fondamentales, phonétique, lexique, Hachette, 2005.

Andret MARTINET, Eléments de linguistique générale, Paris, 1960.

Exercices de phonétiques, in

 $\underline{http://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/phon/phonex.htm}$